



JUIN 2012 | VOLUME XVIII, NUMÉRO 2



JEAN-PIERRE TREMBLAY

REGARD SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Au cours d'un deuxième trimestre fortement marqué par une réapparition des craintes suscitées par les turbulences au sein de la zone euro, les Bourses ont connu des rendements négatifs, principalement en mai, alors que l'imminence des élections en Grèce ne permettait pas d'écarter la possibilité d'une exclusion de la République hellénique de l'Union économique et monétaire (UEM). Cette incertitude a pesé d'autant plus sur les Bourses qu'une telle mise à l'écart aurait créé un précédent et que l'Espagne attirait l'attention à son tour.

D'une manière générale, les statistiques économiques ont été également assez décevantes : l'économie américaine a poursuivi sa très lente reprise et n'a pas été en mesure de surprendre positivement, comme au premier trimestre ; la réduction des importations chinoises de ressources, comme le cuivre et le pétrole, a accentué la baisse des prix des ressources naturelles ; cette diminution a eu des impacts sur la Bourse canadienne qui en a ressenti les effets en raison de sa forte concentration (près de 50 %) en titres des secteurs de l'énergie et des matières premières.

Le tout est survenu à un moment où un autre secteur économique majeur, en l'occurrence le secteur financier, affichait lui aussi une certaine faiblesse. Outre le domaine des assurances affecté depuis un bon moment déjà par des taux d'intérêt qui ne cessent de chuter et d'atteindre de nouveaux creux, celui des banques connaît à son tour une rare période de faiblesse. Celle-ci s'explique par la précarité du secteur financier mondial (les banques canadiennes ne seraient tout de même que peu exposées aux pays européens les plus en difficulté) ainsi que par les craintes de plus en plus persistantes face à l'endettement des ménages canadiens, lequel atteint maintenant 153 % de leur revenu disponible.



DANS CE NUMÉRO...

Site Internet – Accès au compte	3
Attiré par les fonds obligataires ?	4
Conférences interactives – Planifier sa retraite	6
Incorporation, oui ou non ?	7
L'histoire en capsule	7
Survol des marchés financiers	8
Rendements et valeurs unitaires des parts	9
Frais de gestion	9
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	9
Offre globale de produits et services	10
Pour nous joindre	10

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes ; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.



En complémentarité à notre offre de produits et de services, et dans l'esprit d'innovation continue qui nous anime, notre équipe est heureuse de vous annoncer qu'elle met à votre disposition une porte d'entrée unique sur un large éventail d'information.

Le contenu multimédia du portail, qui combine la vidéo au matériel de support utilisé par le conférencier, vous permet de visionner, où et quand bon vous semble, nos diverses conférences et capsules d'information sur des sujets d'intérêt. De plus, un onglet « Bibliothèque » vous donne accès à différents documents en format électronique (PDF), dont la présentation du conférencier et, dans certains cas, à d'autres éléments complémentaires. Aussi, afin de vous permettre de valider votre bonne compréhension du contenu diffusé, un questionnaire facultatif dont la correction se fait en direct est disponible pour plusieurs des présentations offertes.

Gratuit, ce site est ouvert aux clients des Fonds FMOQ ainsi qu'à l'ensemble des médecins omnipraticiens et optométristes. Les autres personnes intéressées à visiter le portail pourront le faire en communiquant avec nous afin de compléter leur adhésion.

Aussi...

En plus d'autres présentations qui viendront enrichir progressivement les cinq volets présentés, d'autres catégories sont actuellement en élaboration et s'ajouteront au fil du temps.

Nous vous donnons rendez-vous au CyberStudio Fonds FMOQ. Après une identification facile à compléter, vous accéderez aux présentations et conférences disponibles en ce moment. Si vous n'arrivez pas à vous connecter au portail, veuillez communiquer avec nous au cyberstudio@fondsfmog.com.

De plus, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions concernant ce nouvel outil à votre disposition.



CYBERSTUDIO FONDS FMOQ

La formation et la diffusion au bout de vos doigts



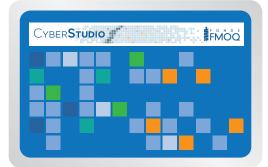
Enregistrement

en studio

Conférence

à un auditoire

CyberStudio Fonds FMOQ est le nouveau portail de formation et de diffusion accessible en tout temps où que vous soyez.



CYBERSTUDIO

Depuis ses débuts, la Société de services financiers Fonds FMOQ inc. et ses filiales accordent une importance primordiale à la qualité et à l'accessibilité de l'information qu'elles transmettent à l'ensemble de la communauté médicale québécoise.



Des conférences variées de nature économique et financière.

PLANIFICATION FINANCIÈRE

Des capsules d'information pour l'organisation de vos finances.

PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS

De l'information sur les différents produits financiers offerts sur les marchés.

CvberStudio Fonds FMOQ vous donne accès à des contenus pertinents et intéressants parmi cinq volets mis à jour périodiquement.

PRODUITS ET SERVICES FONDS FMOQ

La description des produits et services offerts par nos sociétés ainsi que leurs caractéristiques et avantages.

GESTION DE CABINET Des présentations d'ordre général pour vous guider et vous supporter dans la gestion de votre pratique ou de votre cabinet médical.

Au rythme où vont les choses, ce ratio pourrait atteindre 160 % vers la fin de 2013, soit exactement le même qui a précédé l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis.

Par contre, la situation de l'emploi est encore relativement bonne au Canada et les taux d'intérêt semblent en voie de se maintenir à un niveau bas pendant quelque temps. Or, ces deux facteurs clés favorisent les prix de l'immobilier. Il faut néanmoins rappeler le conseil empreint de sagesse selon lequel le remboursement de ses dettes a été, est et sera toujours un très bon investissement!

Dernière heure

Nous avons assisté à un rebond de presque 5 % des Bourses européennes le vendredi 29 juin dernier, alors qu'une entente a été conclue au sommet de Bruxelles afin de permettre aux banques d'être recapitalisées directement par le Fonds d'urgence prévu par la Banque centrale européenne (BCE). À suivre...

INFORMATIONS SEMESTRIELLES SUR LES FONDS FMOQ

Les États financiers intermédiaires et le Rapport de la direction sur les rendements pour la période se terminant le 30 juin 2012 seront disponibles au cours de l'été. Des dispositions réglementaires permettant de les expédier uniquement aux participants qui en font la demande, nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à nous signifier votre intérêt à les recevoir.

Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone, par télécopieur, par courrier ou par courriel. Nous vous rappelons que dès que ces documents seront disponibles (en août), ils seront accessibles dans notre site Internet au www.fondsfmoq.com ainsi que dans celui du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au www.sedar.com. Peu importe le format (papier ou électronique), nous vous invitons à prendre connaissance de ces documents riches en information pertinente et utile et, le cas échéant, à nous faire part de vos questions et commentaires.

VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR

Depuis près de deux ans maintenant, nous utilisons un questionnaire pour établir votre profil d'investisseur et déterminer notamment votre horizon de placement ainsi que votre tolérance au risque. Ces éléments informatifs permettent à nos conseillers de vous conseiller adéquatement sur la répartition de votre portefeuille et sur les choix de placement qui s'offrent à vous. Bien que cet outil fort utile ait été mis en place il y a un certain temps déjà, nous ne disposons pas encore de la totalité des profils de nos clients. Afin de compléter notre banque d'information, de mieux vous servir et de remplir nos obligations de convenance des placements, nous avons décidé d'effectuer un blitz d'ici la fin de l'année

Dans une première étape qui s'échelonnera jusqu'au début de septembre, nos conseillers tenteront de joindre par téléphone le plus grand nombre possible de clients qui n'ont pas encore répondu à ce questionnaire afin de le remplir avec eux. Au cours d'une seconde étape qui débutera dès septembre, nous effectuerons un envoi postal aux clients que nous n'aurons pas pu joindre par téléphone afin de leur demander de remplir ce questionnaire et de nous le retourner. Comptant sur votre collaboration dans le cadre de cette démarche, nous vous remercions à l'avance de nous aider à vous servir encore mieux.

LA PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES

Les données contenues dans les dossiers (tant physiques qu'électroniques) de nos participants sont traitées en toute confidentialité. Nous attachons en effet la plus grande importance et une attention particulière à la sécurité des renseignements qu'ils contiennent, et seules les personnes autorisées y ont accès.

Nous vous rappelons qu'en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, vous avez le droit de consulter les renseignements personnels qui vous concernent et d'en obtenir une copie, si tel est votre désir. Outre le droit de faire corriger votre dossier ou de le compléter, si besoin est, vous pouvez également vous prévaloir de celui de faire retirer votre nom de nos listes de sollicitation.

SERVICE D'ACCÈS AU COMPTE PAR INTERNET

Les abonnés à notre service d'accès au compte par Internet savent qu'ils ont accès à tous les renseignements disponibles à jour sur leurs comptes, de même qu'à tous les relevés de placement émis depuis leur inscription à ce service. Sous réserve du respect de quelques formalités, ils sont aussi en mesure de nous transmettre leurs instructions de placement, incluant les nouveaux montants qu'ils souhaitent investir à partir de leurs comptes bancaires. À la demande de certains clients, nous avons effectué récemment quelques améliorations dont vous pourrez prendre connaissance dans ce bulletin (voir l'encadré à cet effet).

LE CYBERSTUDIO FONDS FMOQ

Soucieux de nous acquitter toujours mieux de notre mission d'information, nous avons créé un portail de vidéoconférences en ligne à l'intention de nos clients et de l'ensemble des médecins omnipraticiens et optométristes du Québec. Quelques mois à peine après son lancement, cet outil vous donne déjà accès à une information pertinente, utile et de haute qualité. Vous trouverez dans ce bulletin la description complète du CyberStudio Fonds FMOQ. Nous serons heureux de prendre connaissance non seulement de vos commentaires et suggestions, mais également des sujets que vous souhaiterez découvrir.

LA CAUSE DES MÉDECINS EN DIFFICULTÉ NOUS IMPORTE

Une fois de plus, la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. témoignera son appui à la Fondation du programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ). Cet appui se concrétisera de nouveau par une commandite lors du 7º tournoi de golf des fédérations médicales au profit de la Fondation du PAMQ.

TOURNÉE DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA FMOQ

Fidèles à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler une solide tradition, nous serons présents, dès l'automne prochain, aux diverses assemblées des associations affiliées à la FMOQ. Cette tournée nous tient à cœur, car elle s'avère une occasion privilégiée de rencontrer les participants aux Fonds FMOQ et d'échanger avec les médecins des diverses associations sur leurs préoccupations financières. Tout en remerciant les dirigeants des associations pour leur accueil, nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer lors de ces assemblées.

SALON VISION 2012

Dans le cadre de l'entente de partenariat avec l'Association des optométristes du Québec (AOQ), nous aurons le plaisir de participer au *Salon Vision 2012* qui se tiendra les 2 et 3 novembre prochain au Palais des congrès de Montréal. Ce faisant, les membres de l'AOQ qui participeront à cet événement annuel auront l'occasion de connaître nos conseillers et de prendre connaissance de nos produits et services. Au plaisir de vous accueillir à notre kiosque!

VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ OU CHANGÉ D'ADRESSE DE COURRIEL?

Si vous avez déménagé, changé d'adresse postale ou électronique (courriel), ou effectué quelque changement que ce soit à vos coordonnées personnelles, nous yous invitons à nous en informer

Vous pouvez le faire en nous postant ou en nous télécopiant une note à cet effet. Si vous êtes inscrit à notre service d'accès au compte, vous pouvez nous aviser par l'entremise de notre service de courriel sécurisé (voir encadré sur les nouvelles fonctionnalités) Votre note doit contenir vos anciennes et vos nouvelles coordonnées, de même que votre signature. Un changement d'adresse par téléphone ne sera accepté que si nous avons en main le formulaire Autorisation limitée dûment rempli et signé. Pour de plus amples renseignements à cet égard, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller. Vous avez tout intérêt à procéder dans les meilleurs délais, car la Loi sur le Curateur public nous oblige, après un certain délai, à remettre toutes les sommes non réclamées à l'Agence du revenu du Québec. Merci de votre collaboration

BONNES VACANCES!

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter d'excellentes vacances. Nous invitons les professionnels qui désirent profiter de cette période d'accalmie pour réviser leur portefeuille, à prendre rendez-vous avec un de nos conseillers.

Pendant la période estivale, nos bureaux seront ouverts selon l'horaire habituel, soit de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi. LE SERVICE DE GESTION PRIVÉE FONDS FMOQ EST MAINTENANT DISPONIBLE.

POUR UNE OFFRE SUR MESURE, PRENEZ CONTACT AVEC NOUS!

Téléphone : 514 394-7196 Sans frais : 1 855 327-6166

www.gestionprivee.fondsfmoq.com

FONDS FMOQ GESTION PRIVEE

SITE INTERNET

ACCÈS AU COMPTE

NOUVEAUTÉS

À la demande de certains clients abonnés au service d'accès au compte par Internet, nous avons récemment effectué des ajouts à nos écrans :

Historique

Sous cet onglet, un bouton-flèche permet de connaître en détail le nombre et le prix des parts transigées.

Message sécurisé à mon conseiller

Ce nouvel onglet permet de transmettre un message parfaitement sécurisé qui répond aux règlements en vigueur relatifs à la transmission des instructions de placement.

RAPPEL

Plusieurs clients, abonnés au service d'accès au compte par Internet, détiennent plus d'un compte.

Sommaire

Il est possible d'inscrire les codes d'utilisateur et mots de passe de vos multiples comptes et de les mémoriser pour gagner en temps et en convivialité lors de vos prochaines consultations. Si cette fonctionnalité vous intéresse, communiquez avec votre conseiller qui vous guidera dans la mise en place de cette option. Vous y gagnerez en temps et en satisfaction!

ATTIRÉ PAR LES FONDS OBLIGATAIRES?

Avec un rendement de 8,66 %¹ au 31 décembre 2011, le Fonds obligations canadiennes FMOQ s'est classé bon premier parmi les Fonds FMOQ quant aux rendements pour cette période annuelle. De leur côté, les Fonds d'actions affichaient des rendements négatifs pour la même période.

En plus de provoquer des « J'aurais donc $d\hat{u}$... », une telle constatation est susceptible de piquer la curiosité de ceux qui ne s'étaient jamais intéressés aux fonds d'obligations jusqu'alors. Si tel est votre cas, voici les principales caractéristiques des obligations, des fonds d'obligations et de l'évolution de leurs rendements sur le marché.

TITRE À REVENU FIXE

Une obligation est un titre de créance à long terme émis par un gouvernement ou une société. Elle fait partie de la famille des titres à revenu fixe, car l'émetteur s'engage principalement à deux choses :

- verser périodiquement² au détenteur de l'obligation un montant d'intérêt fixe, selon le taux de coupon convenu, et ce, jusqu'à l'échéance de l'obligation;
- 2) rembourser au détenteur la valeur nominale de l'obligation à la date d'échéance qui peut aller jusqu'à 30 ans à compter de l'émission.

C'est ce revenu potentiel fixe qui sert de base pour l'évaluation d'une obligation existante, en fonction du taux de rendement exigé par le marché.

TAUX DE RENDEMENT EXIGÉ

Pour chaque obligation émise antérieurement et qui est négociée, le marché « exige » qu'elle produise, pour son éventuel acheteur, un taux de rendement similaire à celui que rapporterait une nouvelle émission d'obligations d'échéance et de risque à assumer similaires.

Le risque dépend principalement de l'émetteur (p. ex. le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, une municipalité ou une société), de sa cote de crédit, de la liquidité du titre, etc. En théorie, une obligation déjà en circulation et comportant un taux d'intérêt nominal (taux du coupon), un niveau de risque ainsi qu'une échéance similaires à une nouvelle obligation, devrait exiger le même rendement que celle-ci. Toutefois, il est très rare en pratique que deux séries d'obligations émises à deux périodes différentes affichent exactement les mêmes caractéristiques. en particulier quant au taux d'intérêt nominal qui varie en fonction des taux en vigueur au moment de l'émission. C'est l'évaluation mathématique du rendement courant d'une obligation par rapport à son échéance et à son taux nominal, de même que les lois de l'offre et de la demande, qui déterminent le prix de vente de l'obligation.

L'ÉVALUATION DES OBLIGATIONS

Puisque le revenu généré par une obligation jusqu'à son échéance est fixe, le mécanisme de l'offre et de la demande sur le marché s'avère le seul moyen de déterminer le prix par lequel un acheteur peut obtenir le taux de rendement exigé, ce dernier évoluant au rythme des taux d'intérêt dans l'économie.

Ceci signifie que, si le taux de rendement exigé pour une obligation donnée augmentait, la seule façon de réaliser ce plus haut taux de rendement, à partir du revenu fixe prévu, serait de payer un prix moins élevé pour l'obligation. De la même façon, le prix d'une obligation augmenterait si jamais le taux de rendement exigé sur le marché venait à baisser. En conséquence, compte tenu des fluctuations constantes des taux d'intérêt, la valeur marchande d'une obligation varie constamment au cours de sa durée : à la hausse si les taux courants baissent, à la baisse s'ils montent.

Il est important de distinguer ici le taux de rendement exigé par le marché, tel que décrit précédemment, du taux de rendement réalisé évogué au début de l'article.

Le taux de rendement réalisé est la somme du revenu courant et de l'intérêt reçu, plus la croissance (ou moins la décroissance) de la valeur du capital. Ainsi, quand le taux de rendement exigé par ceux qui veulent acheter des obligations diminue, le taux de rendement réalisé par leurs détenteurs augmente en raison de l'accroissement de la valeur de leurs obligations.

De plus, pourvu que son détenteur conserve son obligation jusqu'à son échéance (et que l'émetteur ne fasse pas défaut, bien sûr), le rendement à échéance sera toujours correspondant à celui exigé par le marché lors de l'achat (à l'émission ou par la suite), et ce, peu importe les fluctuations de prix et de rendement exigé par les marchés tout au long de la durée de l'obligation.

¹ http://www.fondsfmoq.com/fonds_fmoq/pdf/feuillet_rendements_internet.pdf

² Semestriellement, règle générale.

En d'autres mots, même si le rendement d'une obligation pour une année est négatif à la suite d'une dévaluation de sa valeur sur les marchés (p. ex. à cause d'une hausse des taux d'intérêt courants), son détenteur aura obtenu, en moyenne, à l'échéance, le rendement exigé par les marchés au moment de l'achat. En contrepartie, l'existence d'un marché secondaire pour les obligations offre en tout temps une liquidité au détenteur, de même qu'une opportunité de réaliser à tout moment la valeur ajoutée de son placement, advenant une baisse des taux d'intérêt courants. Ce même détenteur doit toutefois faire preuve de patience en période haussière des taux, et laisser le temps faire son œuvre.

L'ÉVOLUTION DES TAUX DE 2009 À 2011

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des taux de 2009 à 2011. À titre d'exemple, le taux de rendement pour les obligations de 10 ans émises par le gouvernement du Canada est passé de 3,16 % (fin 2010) à 1,94 % (fin 2011). Cette baisse du taux de rendement, qui était généralisée pour l'ensemble des obligations canadiennes en 2011, a entraîné une augmentation des valeurs marchandes des obligations, d'où la relative bonne performance des fonds obligataires en 2011.

Les taux de rendement exigés par les marchés pour chaque type d'émetteur varient selon des courbes (généralement ascendantes), selon les durées à courir avant l'échéance. Les variations des taux de rendement exigés des obligations et, inversement, de leur prix, ne sont jamais uniformes. Par exemple, la variation des taux de rendement exigés d'une obligation de 5 ou de 30 ans sera différente, de même que la variation pour une même échéance, d'une obligation du Canada par rapport à une obligation corporative.

À titre d'exemple, le tableau suivant permet d'illustrer la baisse généralisée du taux de rendement exigé pour les obligations du gouvernement du Canada de 2009 à 2011. Ces données témoignent de l'augmentation de la valeur marchande de l'ensemble des obligations qui est à la source de la bonne performance des portefeuilles d'obligations au cours de ces appéces.

TAUX D'INTÉRÊT (POURCENTAGE À LA FIN DE LA PÉRIODE)

Émetteur – Échéance de l'obligation	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)
Gouvernement du Canada – 2 ans	1,47	1,71	0,95
Gouvernement du Canada – 5 ans	2,77	2,46	1,27
Gouvernement du Canada – 10 ans	3,61	3,16	1,94
Gouvernement du Canada – 30 ans	4,07	3,55	2,50

LES PRÉVISIONS

Tant au Canada qu'aux États-Unis, la situation économique explique les niveaux historiquement bas des taux d'intérêt actuels. Cette situation devrait vraisemblablement s'améliorer, selon les prévisions des économistes. Puisqu'on peut anticiper une augmentation des taux d'intérêt des deux côtés de la frontière au cours des prochaines années, on peut également prévoir une baisse générale de la valeur marchande des obligations.

Ceci ne signifie pas pour autant qu'il faille éviter totalement ces dernières. En effet, les obligations continueront à jouer un important rôle de diversification dans un portefeuille équilibré, tout en étant fort utiles, si jamais la situation économique et les marchés boursiers s'avéraient moins favorables.

LES FONDS D'OBLIGATIONS

Contrairement à une obligation détenue directement, où le détenteur n'évalue pas constamment la valeur marchande de son titre, un fonds d'obligations doit, afin que les entrées et sorties s'effectuent à la juste valeur marchande, évaluer à chaque jour d'évaluation (quotidiennement ou hebdomadairement), la valeur de chacune des obligations et, par conséquence, de l'ensemble du fonds. La valeur unitaire du fonds évolue donc constamment en fonction des taux de rendement exigés par les marchés.

L'achat d'un portefeuille d'obligations, par le biais d'un fonds commun de placement, comporte tout de même des avantages certains, notamment :

- 1) une excellente diversification en ce qui concerne les types d'émetteurs, les émetteurs, la durée, le crédit, etc.;
- 2) les gestionnaires de ces fonds peuvent parfois utiliser différentes techniques afin de maximiser le rendement du fonds et atténuer les conséquences d'une hausse de taux anticipée.

Toutefois, étant donné qu'un fonds d'obligations contient différentes obligations dont les échéances varient et que son portefeuille est constamment renouvelé (contrairement à une obligation détenue directement), il n'existe pas d'échéance précise. On ne peut donc pas connaître à l'avance la période au cours de laquelle le rendement à l'achat sera obtenu. Dans une conjoncture de relative stabilité des taux d'intérêt, elle devrait être approximativement équivalente à la durée moyenne de l'ensemble du portefeuille.

Suite à la page 6 >

LE FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ

Le Fonds obligations canadiennes FMOQ a été créé en mars 2001. Son approche indicielle « améliorée » l'a très bien servi depuis sa création, car il a dégagé un rendement annuel composé de 5,72 % au 29 juin 2012.

L'approche indicielle est qualifiée d'« améliorée » parce que le Fonds est construit sur la base de l'indice DEX Univers. Le gestionnaire ne sélectionne pas tous les titres qui composent l'indice et jouit d'une certaine latitude quant au type d'émetteurs d'obligations gouvernementales.

Ces bons résultats classent le Fonds obligations canadiennes FMOQ dans le premier quartile (le meilleur 25 %) des fonds d'obligations canadiennes de l'univers des fonds AON Hewitt au 31 mai 2012 pour le rendement de 5 et de 10 ans.

Le Fonds est composé exclusivement d'obligations canadiennes dont l'échéance moyenne est actuellement d'environ 9,7 ans, ce qui lui confère une durée moyenne de 6,8 ans. Celle-ci a permis au Fonds de bien profiter du contexte baissier des taux. Même s'il en ira autrement lorsque les taux d'intérêt recommenceront à monter, on peut tout de même espérer un rendement légèrement positif, si les taux n'augmentent pas brusquement.

CONCLUSION

Les titres à revenu fixe ont toujours leur place dans un portefeuille de valeurs mobilières, entre autres, parce qu'ils réagissent de façon différente des actions et que leur capital à l'échéance comporte une garantie de remboursement de la part de l'émetteur.

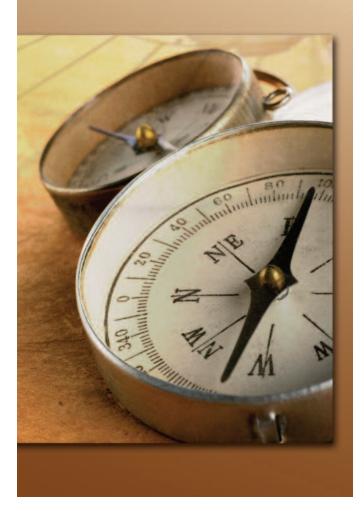
La question est de savoir dans quelle proportion. Cela dépend de la conjoncture économique, certes, mais aussi et surtout de la situation financière, des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Une analyse détaillée par un professionnel du domaine, comme un conseiller des Fonds FMOQ, permettra de préciser les pondérations à attribuer à chacun des types de placement dans le portefeuille du particulier.

CONFÉRENCES INTERACTIVES

PLANIFIER SA RETRAITE

Dans le cadre du Programme de retraite à court, moyen et long terme initié par Le Collège des médecins, nous diffusons les modules « Préparation à la retraite : les aspects financiers » et « Préparation à la retraite : les assurances et les aspects juridiques ». D'une durée de trois heures chacun, ces ateliers s'adressent aux médecins omnipraticiens, clients ou non des Fonds FMOQ, et donnent droit à trois heures de crédit de formation de catégorie 1.

Nous nous ferons un plaisir de donner ces formations à des groupes de 15 personnes et plus. Si vous souhaitez organiser le vôtre et nous accueillir pour ces ateliers, veuillez communiquer avec Mme Martine Payette, Directrice Affaires corporatives, Marketing et Communications, en composant le numéro 514 868-2082, poste 224, ou sans frais, le 1 888 542-8597, poste 224.



INCORPORATION | OUI OU NON?

Que vous soyez en début ou en milieu de carrière, ou que vous pensiez prendre votre retraite au cours des cing (5) prochaines années, il est important de vous poser quelques questions concernant la pratique médicale en société et ses avantages pour vous, s'il en est. Voici quelques pistes de réflexion :

- Le revenu imposable de votre conjoint est-il inférieur au vôtre ou le deviendrat-il dans un proche avenir?
- Avez-vous à charge des enfants majeurs ou sur le point de le devenir, qui n'ont pas de revenus ou qui en ont peu?
- Assumez-vous les frais d'études de vos enfants majeurs ou qui le deviendront sous peu?
- En plus de verser annuellement à un RFFR la cotisation maximale permise, épargnez-vous des sommes additionnelles? Si oui, sont-elles supérieures à 10 000 \$ par année?
- Les épargnes et placements accumulés à l'extérieur d'un REER sont-ils supérieurs à 50 000 \$?

Votre société est déjà constituée?

Bravo! Vous devriez maintenant vous assurer de tirer pleinement bénéfice des avantages que procure votre société constituée aux fins de regrouper les revenus de votre pratique médicale. Voici quelques questions d'intérêt :

- Maximisez-vous les rendements à court terme des placements de votre société?
- Connaissez-vous la meilleure combinaison pour votre revenu annuel (salaire, dividendes ou retrait de capital hors REER)?
- Serait-il plus avantageux que certaines dépenses (automobile, assurance-vie, frais de représentation, bureau à domicile, etc.) soient assumées par votre société?
- Les placements à long terme de votre société sont-ils investis périodiquement dans des placements fiscalement avantageux pour vous et votre société?
- À la suite de la constitution de votre société, avez-vous révisé votre testament et votre mandat en cas d'inaptitude?

Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à une de ces questions, ou si vous avez un doute quant aux réponses à certaines d'entre elles, n'hésitez pas à nous consulter. Cette démarche avisée vous permettra de faire des choix judicieux.



Associé à un courtier de plein exercice, ce conseiller en placement est exclusivement dédié aux clients référés par Les Fonds d'investissement *FMOQ inc.* dans le cadre d'une entente de partenariat.

Il compte plus de 25 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.

REER, FERR ET CELI AUTOGÉRÉS **COMPTE AU COMPTANT COURTAGE DE PLEIN EXERCICE**

PAUL ANGERS | angersp@vmbl.ca

1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1122 Montréal (Ouébec) H3G 1R8

Télécopieur: 514 954-1038

Membre – Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et Fonds canadien de protection des épargnants

Téléphone: 514 954-3636 ou 1 866 954-3636

LA MÉDECINE DE LA FIN DU **MOYEN ÂGE AU SOMMET** DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Le rattachement de la chirurgie à l'université, de même que son intégration dans l'enseignement médical, ont été l'objet de nombreuses tentatives vaines durant le Moyen Âge. En effet, jusqu'à la fin de cette époque, elle est demeurée en quelque sorte « artisanale », la très grande majorité des chirurgiens continuant à suivre une formation axée sur les tâches manuelles propres à la pratique. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que la chirurgie a été vraiment intégrée dans la médecine universitaire et, par le fait même, a fait l'obiet d'une reconnaissance académique décisive.

Force est donc de constater qu'au cours des XVIe et XVIIe siècles, l'histoire de la médecine sur le continent européen a été marquée par un mouvement de revendication des professionnels de la santé (front auquel se sont associés les pouvoirs publics) en vue de la reconnaissance d'un statut social, en particulier pour les médecins et les chirurgiens.

À partir de la fondation des universités au Moyen Âge, la médecine a été la seule activité scientifique, au sens contemporain du terme, faisant l'objet d'un enseignement réglementé au sein d'une faculté propre, et assujettie à divers contrôles du titre et des règles d'exercice de la profession.

Par la suite, un processus amorcé à compter du XVIIIe siècle a débouché sur le double monopole de la médecine « académique » sur la science médicale. soit le monopole du savoir dont les universités seront les dépositaires et le monopole de la délivrance du titre autorisant l'exercice de la médecine. C'est cependant au terme d'une démarche aussi longue que houleuse que l'administration publique se verra ultimement attribuer la tutelle de cette pratique.

En s'affirmant ainsi aux côtés de la théologie et du droit comme une des trois sciences trônant au sommet du système éducatif, la médecine conservait sa situation privilégiée acquise depuis la Grèce classique.

Le processus de reconnaissance sociale des professions de la santé allait néanmoins se heurter aux réalités d'une société dont l'organisation était encore féodale. En témoignait, entre autres, l'incapacité des universités à former suffisamment de professionnels pour assurer une assistance médicale minimale aux suiets des monarchies. Or, cette lacune quant au nombre de diplômés faisait échouer toutes les tentatives des différentes corporations de médecins d'éliminer la rude concurrence du grand nombre de personnes qui prodiquaient des soins sans titre.

Source: CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.

FIERA CAPITAL

DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES

Après un premier trimestre somme toute positif, les problèmes d'endettement des pays européens ont à nouveau refait surface. Pour un troisième printemps consécutif, les risques de défaut de paiement par la Grèce ont accaparé l'attention des intervenants de marchés. Les efforts de redressement mis de l'avant en Italie sont passés dans l'ombre des risques de faillite des banques commerciales espagnoles. Du côté chinois, le maigre apport de la Banque centrale n'a pu freiner la baisse des indices précurseurs entamée en début d'année. Aux États-Unis, les données économiques ont fait état d'un ralentissement de la reprise au deuxième trimestre. Ceci apparaît cohérent avec un scénario de croissance faible (PIB annuel de 2%), pour lequel de longues séries d'annonces positives sont très rares. Les chiffres d'emplois américains pour le mois d'avril ont ainsi donné le ton à un repli généralisé des indices boursiers. Toutefois, en juin, les anticipations démesurément négatives des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro, conjuguées à des interventions de la Réserve fédérale et de la Banque centrale européenne, ont entraîné un changement de sentiment sur les marchés.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

Il n'y a eu aucune modification formelle à la politique monétaire de la Banque centrale du Canada. Toutefois, le rapport du mois d'avril a eu l'effet d'ouvrir la porte à de potentielles hausses du taux directeur au cours des 12 prochains mois. Assumant des conditions favorables, la Banque du Canada se positionnait ainsi pour être la première dans le monde occidental à aller de l'avant avec une politique restrictive. La détérioration économique subséquente a évidemment eu pour effet de compromettre l'avancée de la Banque. Nous croyons toutefois que les intentions de M. Carney de contrecarrer l'inflation au Canada demeurent bien ancrées et pourraient, à ce stade, surprendre les marchés d'ici à la fin de l'année. Du côté américain, la Réserve fédérale a reconduit son programme d'allongement de la durée de son bilan

(opération *Twist*) tout en maintenant sa politique « taux zéro » jusqu'en 2014. Nous restons d'avis que cette politique sera maintenue au-delà de 2014 afin de favoriser la compétitivité des entreprises américaines. Par ailleurs, une détérioration accentuée de l'économie américaine en juillet pourrait, à notre avis, amener M. Bernanke à faire un premier pas vers la possibilité d'une troisième ronde d'allègement quantitatif (expansion du bilan). Cette éventualité serait évidemment un important catalyseur de croissance sur les marchés financiers.

MARCHÉS BOURSIERS

La détérioration des fondamentaux économiques mondiaux ainsi que les nouveaux épisodes sur la crise de la dette européenne ont miné le sentiment des investisseurs au deuxième trimestre de 2012. La possibilité d'un défaut de paiement par la Grèce, suivie d'un retrait de la zone euro, a de nouveau pris d'assaut l'appareil médiatique financier. La situation espagnole a emboîté le pas, entraînant en son sillon, les marchés boursiers à la baisse et le coût de la dette souveraine à la hausse. Les marchés forçaient pour ainsi dire la main des décideurs européens. À la fin de juin, la Banque centrale européenne annonçait de nouvelles mesures pour améliorer l'accès du système bancaire aux opérations de crédit de la Banque centrale européenne. Cette annonce venait supporter l'effort de rapprochement des gouvernements de la zone euro et soutenir des marchés boursiers en contraction depuis la mi-mars. Au final, les craintes de défaut et de scission en Europe sont demeurées non fondées.

À L'HORIZON

Au 31 mars dernier, nous écrivions que des « annonces négatives sont venues freiner la course des marchés boursiers, lesquels se trouvaient en zone de sur-achat ». Nous poursuivions en avisant que « tout repli des indices ne sera que temporaire et représentera une occasion aux investisseurs d'ajouter à leurs positions en actions ».

De façon consistante avec nos vues tactiques, nous avons effectué un changement majeur d'allocation de l'actif au cours du deuxième trimestre. Nous avons ainsi réduit au minimum les positions en obligations canadiennes. Nous avons par ailleurs augmenté légèrement la surpondération en actions canadiennes, mais maintenu la sous-pondération en actions internationales.

Le rationnel quant aux actions reste inchangé : l'austérité fiscale et la réduction du levier financier continueront d'être des vecteurs de décroissance en Europe alors que la force du prix des commodités, la résilience économique au Canada ainsi que l'amélioration des échanges avec les États-Unis sont des facteurs favorisant les actions canadiennes. Pour ce qui est des obligations, suite au dépôt du rapport sur la politique monétaire canadienne, nous avons saisi l'occasion de vendre un marché qui n'anticipait aucune hausse de taux au Canada pour l'année à venir. Au 30 juin, force est de constater que cette éventualité continue encore d'être marginalisée par le marché obligataire.

À notre avis, bien que les indicateurs évoluent en dents de scie depuis quelques semaines, le scénario le plus probable pour les 12 prochains mois demeure celui de l'expansion économique. Quoique la croissance réelle soit plus faible que par les années passées, ce contexte favorise toujours les actions au détriment des obligations. Nos scénarios alternatifs sont maintenant :

- une stagnation économique propice aux obligations et négative pour les actions;
- une crise de devise négative aux actions et partiellement néfaste pour les obligations.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 29 JUIN 2012									
FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
Monétaire	0,83	0,83	0,65	0,97	1,59	2,17	2,87	3,47	10,014
Omnibus	-0,33	5,45	6,70	2,49	1,64	5,01	5,24	7,14	21,123
Fonds de placement	-4,11	2,49	3,97	1,03	0,27	4,14	5,07	7,69	21,475
Revenu mensuel	0,60	6,76	9,49	4,33	3,92	s.o.	s.o.	4,75 (06.10.06)	9,912
Obligations canadiennes	8,28	6,45	6,30	6,09	5,97	5,55	s.o.	5,72 (16.03.01)	11,747
Actions canadiennes	-11,38	1,07	6,26	-2,80	-2,03	6,08	6,70	8,00 (31.05.94)	19,272
Actions internationales	-1,31	7,66	6,70	-0,98	-4,37	0,36	1,21	1,96 (31.05.94)	7,573

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Les Fonds d'investissement FMOQ inc., cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,74 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués, pour fins de transactions, le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h le vendredi (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devrons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Nous vous remercions de votre collaboration.

FRAIS DE GESTION AU 30 MAI 2012								
Types de fonds	Moyennes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables						
Monétaires canadiens	0,75 %	Monétaire	0,42 %					
Équilibrés canadiens	2,19 %	Omnibus Revenu mensuel	1,00 %					
Équilibrés	2,21 %	Placement	1,00 %					
Obligations canadiennes	1,39 %	Obligations canadiennes	1,00 %					
Actions canadiennes	2,09 %	Actions canadiennes	1,00 %					
Actions mondiales	2,53 %	Actions internationales	1,00 %					

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES										
Indices	Variation depuis 1 an	29.06.12	Écarts	30.03.12	Écarts	30.12.11	Écarts	30.09.11	Écarts	30.06.11
S&P/TSX (Toronto)	-12,8 %	11 596,56	-6,4 %	12 392,18	3,7 %	11 955,09	2,8 %	11 623,84	-12,6 %	13 300,87
S&P 500 (New York) **	8,8 %	1 385,58	-1,3 %	1 404,26	9,8 %	1 278,96	8,8 %	1 175,38	-7,7 %	1 273,52
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	-12,1 %	1 447,85	-6,5 %	1 548,81	7,8 %	1 436,54	0,7 %	1 426,68	-13,4 %	1 647,14
DEX Univers (obligations canadiennes)	9,5 %	880,50	2,3 %	861,10	-0,2 %	863,00	2,1 %	845,30	5,1 %	804,10

^{*} ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes.

^{**} convertis en dollars canadiens.

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre toute une gamme de produits et services financiers¹ aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec ainsi qu'**à leurs proches**.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

Régime offerts

- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré d'épargne-retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Fonds FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

Autres familles de fonds communs de placement³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

Obligations garanties 4

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'Épargne Placements Québec.

Dépôts à terme 5 et billets à capital protégé

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme et des billets à capital protégé garantis sous certaines conditions.

Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

Régimes autogérés, comptes au comptant, courtage à escompte ou de plein exercice ^{6 ou 7}

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies. Investissez dans un REER autogéré ou dans un compte au comptant, ou adhérez au service de courtage à escompte ou de plein exercice.

Service de Gestion privée 8

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

- (1) directement ou par le biais d'ententes de partenariat
- (2) vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*
- (3) vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et des diverses sociétés émettrices
- (4) Épargne Placements Québec^{MD} est une unité administrative du ministère des Finances du Québec
- (5) Capital garanti à 100 % et assujetti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables
- (6) offerts par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc.
- (7) offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc.
- (8) offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société-sœur de Les Fonds d'investissement FMOQ inc.



Montréa

1440, rue Sainte-Catherine Ouest Bureau 1111 Montréal (Québec) H3G 1R8

Téléphone : 514 868-2081 Sans frais : 1888 542-8597 Télécopieur : 514 868-2088

Québec

Place Iberville IV 2954, boulevard Laurier Bureau 310 Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : 418 657-5777 Sans frais : 1877 323-5777 Télécopieur : 418 657-7418

Site Internet

www.fondsfmoq.com

Courriel info@fondsfmog.com



